

Les ateliers ARSIMED®

Le programme « Les ateliers ARSIMED® » (Aider à Reconnaître les Signes de la maladie et des MEDicaments) est un programme d'éducation thérapeutique proposé aux patients atteints de troubles psychiques (schizophrénies, troubles bipolaires...), ainsi qu'à leurs familles.

OBJECTIFS :

- suivre les concepts fondamentaux et les recommandations de l'éducation thérapeutique (HAS 2007), pour aider les patients et leurs familles de manière individualisée à mieux connaître les maladies psychiques, et les traitements médicamenteux correspondants ;
- concevoir une stratégie pédagogique adaptée au contexte des pathologies psychiatriques, basée sur des techniques reconnues et répondant aux besoins des patients et de leur entourage ;
- mettre en œuvre un programme et pouvoir l'évaluer, en associant les différents partenaires professionnels exerçant dans leur champ de compétences : psychiatres, pharmaciens, infirmiers.

LE CONCEPT

Ce programme utilise des techniques reproductibles, cognitives et comportementales dans une démarche d'apprentissage (Lieberman et al., 2005). Il est important de distinguer les activités de groupe non spécifiques, engageant les malades dans un processus de « *socialisation* », et les méthodes utilisant scientifiquement et systématiquement des techniques d'apprentissage comportementales dans une approche structurée d'acquisition d'habiletés. En effet, avec les patients atteints de troubles psychiques chroniques présentant des déficits cognitifs et de motivation, il est souvent nécessaire de créer des conditions



particulières à l'acquisition d'habiletés, pour les généraliser et les rendre permanentes. Dans le programme « Les ateliers ARSIMED® », la démarche d'éducation thérapeutique s'établit à partir du diagnostic thérapeutique réalisé pour chaque patient à l'aide de plusieurs questionnaires concernant son environnement, sa maladie, son traitement médicamenteux, ses objectifs. Ce qui fait la spécificité de ce programme est qu'il est individualisé. Chaque patient s'y engage volontairement en ayant évalué ses besoins et ses attentes.

- Un « plan de collaboration » est éta-

bli entre patient et soignant référent et il est maintenu, voire adapté ou modifié pendant tout l'accompagnement. Il s'agit à la fois d'une façon d'être et d'un document individualisé, intégré au dossier que patients et soignants partagent. Tous les problèmes du patient y sont consignés et hiérarchisés. Chaque problème est en collaboration avec le patient, soumis à un entretien motivationnel (Miller & Rollnick, 2006) s'il correspond à l'objectif fixé par le patient.

- Au terme de cet (ou ces) entretien(s) un « plan de changement » est élaboré avec

